

QUAI DES BRUMES

AVRIL 2017

SNAD-CGT NORMANDIE

SOMMAIRE

- P.2 ⇒ EDITO
- P.3 ⇒ CHSCT I
- P.4 ⇒ CHSCT II
- P.5 ⇒ DOUANE EN LOCAL
- P.6 ⇒ RECOURS
- P.7 ⇒ MANIFESTATION EVREUX
- P.8 ⇒ MANIFESTATION CLERMONT
- P.9 ⇒ ACCOMPAGNEMENT SOCIAL
- P.10 ⇒ CONGES MATERNITE , PATERNITE
- P.11 ⇒ POINT CULTURE
- P.12 ⇒ BREVE DE CRISE
- P.13 ⇒ HUMOUR NOIR

EDITO

Quand ils ont fermé Alençon
Nous n'avons rien dit
Les collègues étaient tellement à bout, ils ont réclamé qu'on les achève

Quand ils ont fermé Fécamp
Personne n'a protesté
Les collègues ont réussi à être recasés au Havre

Quand ils ont transféré l'END à La Rochelle
Nul ne s'est inquiété
Une fusion ... ce n'est pas vraiment une perte d'emplois

Quand ils ont fermé Caudebec
Personne n'a mouffé
Nous ne nous sentions pas concernés

Quand ils ont fermé les brigades de motards
Personne ne l'a ouvert
La majorité n'était pas motard

Quand ils ont fusionné les brigades au Havre
Les collègues ne se sont pas intéressés
Ils ne travaillaient pas dans les brigades

Quand ils ont fermé les recettes de Caen et de Rouen
Le Havre n'a rien dit
Les havrais récupéraient l'ensemble du travail

Quand ils ont fermé le SAC de Granville
Les Normands ne se sont pas opposés
L'administration a juré que tout se passerait bien

Quand ils ont modifié l'outil Sycoscan
Peu de voix se sont faites entendre
Les collègues avaient toujours du travail

Quand ils ont fermé Évreux
Certains ont commencé à prendre conscience de la gravité de la situation
Quand ils s'attaqueront à vos bureaux
Qui sera là pour vous défendre ?

CB

CHSCT du 24 MARS

=

UN COUP D'ÉPÉE DANS L'EAU

Pour débiter le CHSCT, la parité administrative était renforcée du directeur de la DIRCOFI. Monsieur Jaeck est venu 1 fois en 5 ou 6 ans et il s'est certainement senti obligé de venir ce jour puisqu'un de ses collaborateurs s'est suicidé à son domicile courant février.

Après nous avoir dit à plusieurs reprises qu'il était sincère, que son discours était sincère, que ses paroles étaient sincères ... La CGT n'a pas pu s'empêcher de lui dire qu'il était fort dommage de ne le voir que pour apporter de l'émotionnel au CHSCT après le décès d'un collègue.

La CGT aurait préféré le voir quand on évoque le mal-être au travail, le DUERP, la dégradation des conditions de travail ... Venir et faire pleurer dans les chaumières ne sert à rien et son rôle est normalement de penser à la santé et à la sécurité des collègues ... AVANT qu'il arrive un drame !

Preuve en est que dans la parité administrative nos vies ne sont que des bâtons dans des cases : après l'évocation du suicide du collègue de la DIRCOFI, Monsieur Jaeck a décidé de quitter la séance ... Honte à vous ! Quel mépris pour les agents !

Comme un malheur n'arrive jamais seul, ce fut au tour du numéro 2 de la DGFIP de ne nous parler du suicide d'un collègue de la DGFIP du Havre, qui s'est donné la mort la semaine dernière à son domicile.

Monsieur Moreau a eu plus de dignité que Monsieur Jaeck en ne ponctuant pas son discours de sincérité à tout bout de champ !

La parité syndicale s'est posée la question de la nécessité d'une enquête. Enquête qui est normalement de droit pour un suicide sur le lieu de travail, mais pas au domicile.

Les OS n'ont pas pris de décision ferme et ont demandé un nouveau CHSCT dans un futur proche pour débattre à nouveau de cet épineux sujet.

Suite dossier amiante à l'Hôtel des Finances du Havre

Monsieur Moreau a rappelé les faits et la situation actuelle. Il a demandé un cofinancement à hauteur de 50 000€ au CHSCT pour désamianter le site.

La CGT s'est très clairement opposée aux 2 autres organisations syndicales qui refusaient de financer les travaux avec l'administration.

La CGT n'a pas bien compris leur prise de position ! Nous convenons bien que c'est à l'administration d'entretenir les bâtiments ... mais il ne faut pas être dogmatique !!! Nous ne pouvons pas laisser les collègues travailler dans des locaux amiantés et risquer leur vie !

La CGT dit NON à un nouveau Tripode.

Au final et après seulement 30 minutes de discussion, la parité syndicale a décidé de se rallier à la CGT et de financer les travaux.

Télétravail

C'est le mot à la mode du moment ... La CGT n'est pour le moment ni pour, ni contre ... bien au contraire ! Ce qu'il faut savoir, c'est que nous ne pouvons pas laisser des collègues travailler seuls à leur domicile sans savoir si toutes les conditions sont requises pour leur santé et leur sécurité. Il est à noter que le CHSCT ne peut se déplacer au domicile du collègue que si l'agent concerné donne son autorisation.

La CGT convient de la nécessité et du besoin du télétravail mais pas n'importe comment.

Chaque collègue a le droit de demander et s'il se voit opposer un refus, il peut faire un recours en CAPL.

Armes longues

Pour le moment, il n'y a toujours pas de dotation. L'administration nous a confirmé qu'une double validation était indispensable : **validation des moniteurs sécurité et tir et validation du DI**
Rien n'est prévu avant au moins 2018.

Défibrillateur

La question se pose pour en doter un au BUC. Jusqu'à présent, le docteur Chadelaud s'y était opposé ... maintenant qu'il est à la retraite, peut-être cela va-t-il changer !

Après tout, il y en a dans la rue ... alors pourquoi pas dans un service public qui reçoit du public justement ?

Un groupe de travail sera bientôt mis en place pour étudier la faisabilité de ce projet.

Chauffage

Des collègues du BUC se plaignent encore et toujours du manque de chauffage dans certains bureaux. Les explications alambiquées de l'assistant de prévention n'apportent pas de réponse bien au contraire !!!

De plus, il prétend ne pas être au courant de toutes les récriminations des collègues !!!

La CGT trouve cela un peu fort et conseille à chaque collègue d'envoyer des mails à Olivier Mallet pour être bien sûr qu'il ne puisse continuer longtemps à ignorer ce problème !

Lampes individuelles

80 à 90 personnes au Havre en demandent. La CGT a la fâcheuse impression que ce dossier traîne en longueur ... Nous ne savons pas qui bloque l'achat de ces lampes mais ça commence à bien faire ! Entre les dotations de matériel qui ne cessent de baisser, les demandes des collègues qui n'aboutissent jamais ; il va falloir que l'administration s'engage une bonne fois pour toutes !

Budget

La CGT du Havre n'a pas assisté au groupe de travail sur le budget en février ... Peut-être est-ce pour cette raison que ce point à l'ordre du jour a atteint le sommet de l'incompétence : devis approximatifs voire pas de devis du tout, aucune fiche d'action, certaines distribuées le matin même de la séance plénière !!! Bref, un véritable foutage de gueule !

La CGT sait depuis longtemps que l'administration vient au CHSCT pour grappiller de l'argent et ainsi éviter de dépenser ses propres crédits de fonctionnement mais prendre cette instance uniquement pour un tiroir caisse sans même respecter les prérogatives ... On n'a jamais vu ça !

Au-delà d'avoir été particulièrement agacée par l'attitude de l'administration, la CGT ne fut au bout de ses surprises avec une intervention d'une organisation syndicale. En effet, alors que nous passions en revue les formations payées par le CHSCT ; un de leur représentant a demandé à augmenter les formations sur les risques routiers : « Puisque les collègues vont être amenés à faire plus de kilomètres à cause de la fermeture des bureaux... »

Le sang de la CGT n'a fait qu'un tour !!! Comment peut-on dire autant d'âneries ? Les formations « risques routiers » sont prévues dans le cadre PROFESSIONNEL !!!!

Il ne manquerait plus que le CHSCT finance les conséquences des restructurations ...

**Il faut admettre que la couleur des drapeaux présents devant Évreux le 23 mars dernier ne fait aucun doute sur la façon de militer :
défendre les emplois pour la CGT,
accompagner les réformes pour d'autres(cf. photos Évreux)**

CB et MG

CAMION SCANNER :

Mardi 21 Mars 2017, une délégation de la CGT menée par sa secrétaire générale a rencontré le nouveau directeur général. La CGT a évoqué de nombreux dossiers en instance, en particulier l'avenir du SMS du Havre.

Comme la CGT locale le craignait, ce SMS n'a jamais égalé le Sycoscan. En effet depuis sa mise en route en octobre 2015, ce SMS sédentarisé ne donne pas satisfaction. La qualité d'image dégradée et le taux d'indisponibilité de plus de 30 % n'en font pas un outil fiable qui permettrait un haut niveau de contrôle non-intrusif.

C'est ainsi que nous lui avons proposé de discuter d'une solution de remplacement pérenne. Le directeur général s'est engagé à rencontrer la section SNAD CGT du Havre ainsi que les agents de la BSEC, dans un souci d'écoute, le but étant d'éviter les erreurs du passé. Nous attendons sa venue avec impatience.

FG

MASSE :

Une seconde régularisation de charges s'est invitée récemment dans les boîtes aux lettres des occupants et anciens occupants de la Cité douanière du Havre au titre de l'année 2014.

Suite à une erreur, les sommes réclamées concerneraient des factures de chauffage intégrées plus tard que prévu, a priori ce point ne peut être contesté puisqu'elles correspondraient aux consommations réelles des occupants.

En revanche, cet épisode mérite de s'y attarder car il est révélateur des limites du resserrement des ordonnateurs secondaires (centralisation au niveau des DI). Depuis, nous réclamons la présence d'un emploi à plein temps à la Masse pour soutenir le travail des collègues de Rouen.

Compte-tenu de la quantité de logements et dossiers en cours, la charge de travail est colossale. L'obstination de l'EPA Masse, à ne pas recruter, est préjudiciable aux agents exerçant leur mission en son nom et par phénomène de ricochet préjudiciable aux occupants.

En se reposant sur le professionnalisme et la bonne volonté de ces derniers, il y a une mise en difficulté du personnel dont cet épisode est symptomatique.

Le SNAD CGT va de nouveau relayer tant en local qu'en national, les besoins en effectif.

SD

RECOURS

Les possibilités de recours

Séquencement du recours hiérarchique
catégories A, B et C
Article 6 du décret 2010-888 du 28 juillet 2010

1 - Notification de la décision visée
par le chef de service
(directeur inter-régional ou régional)

Délai de recours : 15 jours francs

2 - Recours hiérarchique
auprès du directeur inter-régional ou régional sur
l'ensemble des termes du compte-rendu

Délai de réponse : 15 jours francs
a/c de la demande de l'agent

3 - réponse de l'autorité hiérarchique

Si réponse positive :
modification du compte-rendu
Fin de la procédure hiérarchique

Si réponse négative de l'autorité hiérarchique :
le **délai de recours** de l'agent devant la CAPLI
est de **1 mois**,
à/c de la réponse de l'autorité hiérarchique

Si non réponse de l'autorité hiérarchique :
le **délai de recours** de l'agent devant la CAPLI
est de **2 mois + 30 jours**,
(à/c du dépôt du recours hiérarchique)

4 - Examen du recours en CAPLI

À l'issue de la CAPLI, 3 possibilités :

- ▶ modification du compte-rendu
- ▶ le cas échéant, modification de la décision du chef de service, (attribution éventuelle d'une réduction d'ancienneté, si demande formelle de l'agent)
- ▶ rejet

Délai de recours devant la CAPC : 2 mois

5 - Examen du recours en CAPC

Fin de la procédure

Séquencement du recours
sur la réduction de délai
catégories A et C

1 - Notification de la décision visée
par le chef de service
(directeur inter-régional ou régional)

Délai de recours : 2 mois

2- recours possible contre la décision
du chef de service, devant la CAPLI :
demande de la modification de la réduction de
délai d'avancement

3 - Examen du recours en CAPLI

A l'issue de la CAPLI, 2 possibilités :
- Attribution d'une réduction d'ancienneté
- Rejet du recours

Délai de recours devant la CAPC : 2 mois

4 - Examen du recours en CAPC

Fin de la procédure de recours
(article 25 du décret du 28 mai 1982)

**Pour un conseil,
une aide,
concernant votre
entretien/évaluation,
Contactez les élus
du SNAD CGT**

MANIFESTATION A EVREUX



Le 23 mars 2017, à l'initiative du SNAD CGT une trentaine de douaniers normands sont venus soutenir les collègues ébroiciens . Nous avons été accueillis chaleureusement par ces derniers qui pour la plupart se trouve dans des situations personnelles très délicates suite à l'annonce des fermetures de la brigade et du bureau d'Évreux.

Après la demande d'expertise externe, la demande d'intervention à l'Inspection du Travail ; la CGT vient d'envoyer le Tribunal administratif concernant la brigade d'Évreux. Bien évidemment, nous vous tiendrons informés des suites de ce dossier.

Dès à présent, nous nous attelons à rédiger un recours auprès du Tribunal Administratif pour le bureau d'Évreux. On ne lâche rien !

CB

MANIFESTATION A CLERMONT

Les douaniers en force à Clermont-Ferrand...

800 douaniers se sont réunis ce 23 mars à Clermont-Ferrand pour exiger l'arrêt de la casse des services douaniers. Ils sont venus de toute la France pour crier leur ras-le-bol. La pluie n'a en rien entamé leur détermination.

C'est donc sous une pluie diluvienne que les douaniers ont réclamé l'arrêt des fermetures de bureaux et de brigades, l'arrêt de la désertification du territoire, le renforcement des effectifs, la reconnaissance comme administration prioritaire et plus globalement faire valoir l'importance de leurs missions pour la protection des citoyens.

Après un rassemblement unitaire (CGT, CFDT, CFTC, Unsa, Solidaires et FO) sur la place du premier mai, un cortège a défilé dans les rues de la ville jusqu'à la Préfecture. Pendant ce temps, une délégation a été reçue par la Secrétaire générale de la Préfecture. Les douaniers étaient venus pour demander au Préfet de faire valoir son droit d'alerte concernant l'égalité de traitement des citoyens sur l'ensemble du territoire et ainsi empêcher la fermeture de 3 bureaux de douanes sur 4.

Pour seule réponse, ils ont obtenu de la Secrétaire générale qu'elle transmette le message au préfet et au ministre.

D'ores et déjà les douaniers ont décidé de poursuivre leur mobilisation en interpellant tous les candidats à l'élection présidentielle et aux élections législatives afin d'obtenir un engagement ferme de leur part pour l'arrêt de la casse du service public douanier.

Ils continuent également leurs efforts pour faire massivement signer la pétition « 6000 douaniers supprimés, 66 millions de citoyens en danger ! ».

CGT MONTREUIL



Quand le stylo frétille, il y a péril !

A la CGT, on n'a pas l'habitude de signer tout et n'importe quoi ! Force est de constater qu'il n'en est pas de même chez les autres os ! Preuve en est avec le fameux accord d'accompagnement social derrière lequel se cache l'administration pour justifier des reclassements à la DGFIP.

Depuis la signature de cet accord unilatéral entre l'administration douanière et l'administration douanière, la CGT s'inquiète des restructurations d'ampleur qui vont toucher l'administration des finances et l'impossibilité pour elle d'accueillir des douaniers alors qu'elle n'arrivera pas à absorber ses propres agents. Le tract ci-joint est la preuve que nous avons ENCORE raison ...

Nous espérons qu'un jour tous les agents reconnâtrons nos prédictions. En effet, la signature du PPCR va certainement avoir le même impact ; comment vont alors se justifier les signataires ?

CB

Les fédérations UNSA/CFTC, FO et CFDT demandent à être reçues par le Ministre concernant la non-application de l'accord accompagnement social douane

Ce matin était programmé, le Comité technique ministériel qui devait examiner les textes PPCR concernant l'INSEE, la Douane, la DGFIP, la DG Trésor. Solidaires et CGT ayant décidé de boycotter ce CTM, celui-ci sera re-convoqué le 3 avril à 14h30 .

Les fédérations UNSA/CFTC, FO et CFDT ont ensuite pris la parole pour dénoncer le refus d'appliquer l'accord sur l'accompagnement social en Douane signé par le Ministre et les secrétaires généraux des syndicats UNSA, FO et CFDT de la Douane.

Nos fédérations demandent à être reçues par le Ministre, pour dénoncer le fait que les administrations et les responsables locaux refusent d'appliquer l'accord. La DGFIP ne semble pas désireuse d'accepter des douaniers dans ses services, comme c'est le cas dans le département de l'Eure ou des postes DGFIP sont vacants et que le bureau et la brigade des Douanes d'Evreux sont supprimés .

Comment espérer un véritable dialogue social quand on s'empresse sitôt l'encre séchée sur un accord de ne pas l'appliquer ?

CONGES MATERNITE ET PATERNITE

La CGT se félicite de l'allongement des congés maternité et paternité

Suite à une proposition de loi de Marie-Georges Buffet, l'assemblée nationale a voté le rallongement du congé maternité de 16 à 18 semaines, durée minimum préconisée par l'OIT, et du congé paternité de 11 à 14 jours. Ce vote a eu lieu malgré l'avis négatif du gouvernement, opposant des raisons budgétaires aux droits des femmes.

La CGT se félicite de ce vote qui fait suite à sa mobilisation pour renforcer la protection du congé maternité.

La CGT dénonce le blocage opéré par le gouvernement, alors que de nombreux drames de fausses couches au travail sont venus rappeler ces dernières semaines l'insuffisante protection des femmes enceintes.

Alors que le gouvernement a accordé sans aucune contrepartie 40 milliards d'euros de cadeaux aux entreprises avec le pacte de responsabilité, oser refuser l'allongement du congé maternité au prétexte qu'il coûterait 280 millions d'euros sonne comme une provocation.

La CGT se battra pour que les dispositions votées par les député-e-s soient définitivement adoptées et entrent en vigueur au plus vite.

La CGT regrette, néanmoins, que les dispositions de la proposition de loi, visant à rendre effectives les sanctions contre les entreprises qui ne respectent pas la loi et à lutter contre la précarité des femmes sur des temps partiels de moins de 24h n'aient pas été adoptées.

La CGT rappelle ses revendications pour améliorer la protection de la maternité :

le renforcement, dans le code du travail, de la protection des salariées enceintes : visite obligatoire de la médecine du travail, aménagement et/ou changement de poste dès lors qu'il expose la salariée et met en danger son enfant, allègement du temps de travail ;

l'allongement du congé maternité de 16 à 24 semaines sachant que l'OIT préconise 18 semaines ;

l'allongement de la protection contre le licenciement jusqu'à 6 mois après l'accouchement, comme le propose l'ensemble des organisations syndicales françaises avec la Confédération Européenne des Syndicats.

CGT MONTREUIL

La campagne pour la présidence de la République Française est polluée par les affaires judiciaires de M. Fillon et Mme Le Pen ce qui empêche d'aborder les véritables enjeux qui préoccupent les citoyens français. Les trois favoris nous proposent soit « la guerre civile » en nous montant les uns contre les autres (Mme Le Pen), soit la liquidation de l'État providence (M. Fillon), soit en digne héritier du président Hollande la liquidation de l'État providence mais sans l'assumer (M. Macron).

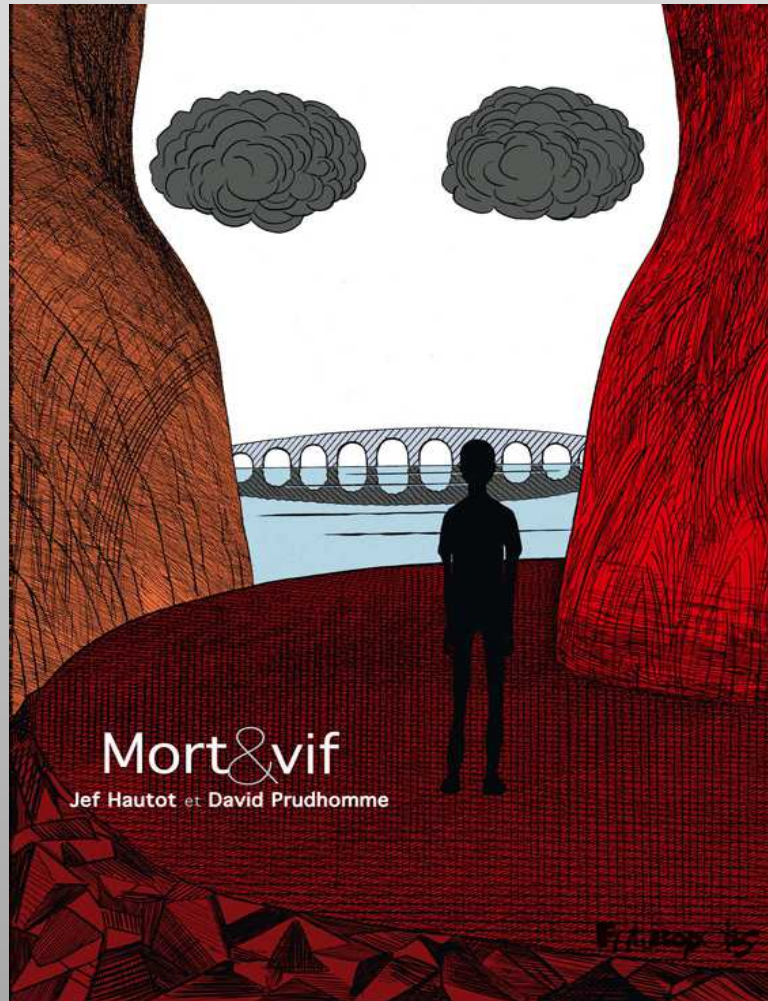
Au SNAD CGT nous préférons faire abstraction des phénomènes médiatiques préparés de toutes pièces (M. Macron) et nous focaliser sur les programmes. Nous réitérons donc notre attachement aux valeurs et aux idées telles que :

- **la démocratie.** Une nouvelle constitution qui puisse contraindre nos hommes politiques à gouverner pour l'intérêt général.
- **la sécurité sociale.** Pour une sécurité sociale intégrale, nul doit être écarté en raisons de difficultés financières. Élargir les droits des citoyens français dans le domaine de la dépendance (personnes âgées)
- **le partage du temps de travail.** C'est la seule méthode durablement efficace pour lutter contre le chômage. Elle a fait ses preuves depuis plus d'un siècle.
- **l'écologie.** Véritable enjeu de ce siècle, il est urgent d'agir vers davantage de sobriété. Une remise en cause du nucléaire et une agriculture réorientée vers le bio sont nécessaires (même s'il y a débat au sein de la CGT).

L'antidote contre tous les types de violences, quelles soient sociales ou environnementales passe par une solidarité accrue.

L'injustice sociale ne fait qu'exacerber les haines et les conflits. En luttant contre les inégalités, nous développerons le vivre ensemble, essentiel à une société apaisée.

Manifestement aucun des trois favoris ne permettra de créer une telle dynamique. Un seul conseil, lisez les programmes de tous les candidats. Posons-nous les bonnes questions. **Ne vous laissez pas voler vos espérances.**



Mort & vif . Jef Hautot et David Prudhomme.

Deleter et fils fabriquent en Ardèche des ouvre-boîtes et des clés à sardines. Tandis que Flip, un ouvrier, se fait larguer par sa copine et part en stop, le PDG sans scrupule vend les machines-outils en une nuit et s'apprête à s'exiler à Malte avec l'argent.

Les salariés en colère le chopent dans sa villa.

Le spectacle commence : il sera grandiose.

Prudhomme, coauteur avec Rabaté du formidable « vive la marée ! », s'est associé avec Hautot pour dessiner un récit halluciné et très excitant, en particulier dans le découpage. Le blanc est supprimé entre les cases, ce qui donne une nervosité et une intensité idéales au récit. Sur les routes d'Ardèche, les automobilistes conduisent comme des fous-certains par amour de la vi, d'autres pour sauver leur fric .

Article tiré du *Nouvel Observateur*.

HUMOUR NOIR



**Le peuple ignore
son vrai pouvoir**

